

COMpte RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Jeudi 7 novembre 2024



Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 7 novembre 2024 à 18h, à l'école.
Etaient présents :

Enseignant(e)s : Florence Miele, Delphine Paltani, Myriam Armand, Mélodie Coffy, Camille Aulagnier, Sylvain Ploton, Camille Potus-Pessemesse, Caroline Pangaud-Bataille, Julien Berne, Laurent Berne, Marina Peyron,

AESH : Fabienne Tacol

Mairie Aurec-sur-Loire : Florence Teyssier, Marlène Petit, Yoann Boyer

Mairie Malvalette : Odile Steiner (adjointe)

Parents d'élèves : Pauline Frund, Sandrine Joubert, Adeline Demars, Céline Joly, Aurélie Gauvin, Romain Sabatier, Adeline Thepin, Laëtitia Wolniak,

Étaient excusés : M. Arnaud (Inspecteur de la circonscription de Monistrol-sur-Loire), M. Vial (Maire).

Le directeur salue et remercie les personnes présentes autour

de la table. Il présente l'ordre du jour de ce conseil en précisant qu'un vote a été inscrit concernant le règlement intérieur de l'école.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

I/ Installation du conseil d'école

Le directeur présente rapidement les règles de fonctionnement du conseil d'école, comme elles sont instaurées par la loi :

- le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.
- il adopte le projet d'école et ses modifications, celui-ci définissant les activités scolaires et périscolaires qui permettent de mettre en œuvre les objectifs nationaux d'enseignement (le directeur rappelle que ce projet d'école a été voté l'an passé en conseil d'école).
- il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, notamment sur les sujets suivants :
 - Actions pédagogiques et éducatives
 - Utilisation des moyens alloués à l'école
 - Conditions d'intégration des enfants en situation de handicap
 - Restauration scolaire
 - Hygiène scolaire
 - Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire
 - Respect et mise en application des valeurs et des principes de la République

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- Directeur de l'école, qui préside le conseil
- Ensemble des enseignants affectés à l'école
- Maire
- Conseillers municipaux

- Représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
- Délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles
- L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription et les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister au conseil.
- Certaines personnes peuvent aussi assister au conseil si des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent et s'ils sont invités.

Enfin, les membres du conseil d'école sont élus ou désignés pour **une année scolaire**. Le conseil se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves. L'ordre du jour est adressé aux membres du conseil au moins 8 jours avant les réunions du conseil.

II/ Effectifs de rentrée et organisation pédagogique

A/ Effectif élèves et répartition :

Répartition par classe 2024-2025

CP	22
CP	24
CE1/CE2 - 15/9	24
CE1/CE2 - 15/9	24
CE2	27
CM1	21
CM1	21
CM2	24
CM2	24
Total	211

B/ Effectif enseignants et intervenants :

Il y a **12 enseignants sur l'école :**

CP : Mme Peyron / Mme Coffy

CP/CE1 : Mme Paltani

CE1/CE2 : Mme Armand

CE1/CE2 : Mme Sagnol (remplacée par Mme Miele)

CE2 : Mme Potus-Pessemesse / Mme Coffy

CM1 : Mme Pangaud-Bataille

CM1 : M. Ploton

CM2 : Mme Aulagnier

CM2 : M. Berne J. / Mme Coffy

1 enseignant titulaire remplaçant : M. Berne L.

1 enseignante UP2A: Mme Moulin

Il y a aussi :

4 AESH (Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap) :

Mme Forissier

Mme Moulin

Mme Tracol

Mme Badol

RASED (Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficultés) :

Passage hebdomadaire de Mme Riou et Mme Peyrard-Burelier

Passage régulier de la psychologue scolaire : Mme Alligier

Enseignant spécialisé troubles de la vue : M. Vantan Stéphane

III/ Moyens AESH / emploi civique

Présence de 4 AESH sur l'école. Elles aident les enfants qui sont en situation de handicap avec un dossier MDA (Maison De L'Autonomie ; ex-Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap). Elles permettent à ces élèves d'être inclus dans la classe et au sein de l'école ainsi que de progresser dans les apprentissages. On note leur importance à chaque instant de la vie scolaire (exemple : exercice incendie...)

Par ailleurs, l'école est à la recherche d'un emploi civique. La personne doit avoir entre 18 et 25 ans. Ses missions sont de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire. Les parents d'élèves peuvent peut-être lancer cette recherche de candidat sur la page Facebook de l'association du SOU des Ecoles, et la mairie propose de mettre un petit article sur Illiwap de la commune.

En cas de candidature, téléphoner au 04/77/35/21/12 ou par mail au ec43.pub.aurecsurloire.elem@ac-clermont.fr

IV/ Élection des représentants des parents d'élèves

Sur l'école, les élections ont eu lieu uniquement par correspondance du jeudi 3 octobre au vendredi 11 octobre.

A l'issue du dépouillement organisé par la commission électorale élue lors du dernier conseil d'école 2023/2024, les résultats suivants ont été annoncés :

Nombre d'inscrits : 335

Nombre de votants : 234

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8

Nombre de suffrages exprimés (S) : 226

Taux de participation 69,85%

TITULAIRES

BARDIN Sabine

CARREL Alexandra

DEMARS Adeline

FRUND Pauline

GAUVIN Aurélie

JOLY Céline

JOUBERT Sandrine

SABATIER Romain

THEPIN Adeline

SUPPLEANTES

ANDRE Aurélie

D'OLIVIERA Elodie

FANGET TEMPLE Elodie

KIAMENGA Solène

KIZIRIAN Céline

MEASSON Marie

MUNOZ Julie

WOLNIAK Laëtitia

THEPIN Adeline

Un nouveau bureau de la PEEPA a été élu :

Présidente : Adeline DEMARS

Trésorière : Aurélie ANDRE

Secrétaire : Céline JOLY

Un grand merci aux parents qui s'investissent dans cette instance importante pour le fonctionnement du conseil d'école, ainsi qu'à tous les parents qui ont voté et qui se sont encore une fois mobilisés en masse : le taux de participation est le deuxième plus élevé de la décennie (après celui de l'année dernière) preuve que les parents tiennent à l'école de leurs enfants et sont prêts à s'impliquer.

V/ Règlement intérieur 2024/2025

Il s'agit des droits et des devoirs qui doivent être respectés au sein de l'école aussi bien par les enseignants, que les élèves et les parents dans le cadre disciplinaire.

Mais ce règlement est aussi une mise par écrit de toutes les règles de l'école pour le bon fonctionnement de celle-ci, par exemple, il rappelle l'obligation de la fréquentation scolaire, il aborde l'hygiène, la sécurité, la santé des élèves.

Il est donc primordial que chaque parent prenne le temps de le lire pour être au fait des règles qui régissent chaque jour la vie de leurs enfants.

Voté par le conseil d'école selon les règles suivantes : 1 enseignant = 1 voix, 1 parent d'élève titulaire = 1 voix, Mairie = 1 voix pour M. Le Maire (ou son représentant), 1 voix pour son adjoint. Le vote se fait à main levée ; il a donc toute légitimité.

Cette année, la seule modification apportée concerne le paragraphe de la sécurité. Depuis cette rentrée, les chewing-gum sont désormais interdits à l'école.

Pour rappel, les objets de valeurs et les objets dangereux sont interdits à l'école.

Résultat : règlement intérieur 2024/2025 approuvé à l'unanimité des participants.

Un exemplaire sera envoyé par mail à chaque membre du conseil d'école, ainsi qu'à chaque parent. Un exemplaire sera affiché au tableau d'affichage de l'école. Une photocopie sera diffusée auprès de chaque famille qui devra rendre signé ce règlement pour attester de sa lecture. Une absence de signature de celui-ci sera considérée comme une approbation du règlement.

VI/ PACTE enseignants

Le directeur présente le PACTE enseignants. Les enseignants volontaires de l'école se sont inscrits pour encadrer des stages de réussite pendant certaines vacances. Ce sont : Mme Aulagnier, Mme Pangaud-Bataille, M. Potus-Pessemesse, Mme Armand, Mme Paltani, M. Berne.

Ces stages sont dans un premier temps à destination des élèves à besoins particuliers ou pour les enfants des parents volontaires. Cette année, de nombreux enseignants se sont inscrits et la totalité des niveaux de l'école pourront bénéficier de ceux-ci. Les élèves de CM2

seront accueillis par leurs enseignants au sein du collège pendant les vacances d'été.

Ces stages sont une autre manière de travailler et d'aborder les notions difficiles de français et mathématiques. L'objectif étant principalement de redonner confiance à ces élèves en leur montrant qu'ils sont capables de réussir.

Ils entrent dans la droite ligne du projet d'école et de l'accueil des élèves à besoin.

Sur l'école Le Pré Vert, ils auront lieu uniquement dans le cadre de stage réussite pendant certaines vacances scolaires, les élèves et leurs parents en seront informés en temps et en heure.

Il n'y a pas de « PACTE soutien » sur notre école, mais toujours l'obligation des APC pour les élèves qui en ont besoin : ce sont deux choses différentes, les APC faisant parties du temps de travail des enseignants (sauf directeur), le « PACTE soutien » étant une somme d'heures supplémentaires réalisées sur la base du volontariat et de l'accord de l'Inspection.

VII/ Aménagements et travaux

Suite au conseil des maîtres, les enseignants ont décidé de projeter plusieurs demandes non urgentes pour que la mairie puisse les planifier dans le budget à venir :

- le mobilier des classes (bureaux, chaises) qui sera à renouveler sur plusieurs années dans les classes, celui-ci devenant de plus en plus usé

- entretien et renouvellement du parc informatique, notamment les TBI qui commencent à vieillir

La mairie est ouverte à discussion et a demandé aux enseignants d'établir un état des lieux du matériel à renouveler.

Les enseignants remercient la mairie et les techniciens municipaux pour les travaux effectués pendant les différentes vacances et pour la réactivité des services lorsque les besoins se font sentir.

VIII/ Hygiène et sécurité

Exercice incendie :

Le 23/09/2024 à 9h ; temps d'évacuation : 1min50s. Pour ce premier exercice de l'année, il n'y a pas de scénario particulier et les élèves sont prévenus dans un but formateur et pour appréhender leurs éventuelles craintes. Il est relevé que c'est le premier exercice des CP à l'école primaire, il est donc nécessaire de l'appréhender de la manière la plus pédagogique possible. Ainsi, les élèves sont prévenus, sensibilisés et informés sur l'exercice ainsi que la conduite à tenir, l'objectif était de se familiariser (CP) ou de rappeler (CE1 à CM2) la sonnerie et les conduites à tenir : objectif atteint pour les enseignants, sortie dans le calme et avec efficacité.

Un autre exercice sera proposé dans l'année, celui-ci ne sera pas annoncé aux élèves et le scénario sera différent.

Il a été aussi constaté que le marquage réalisé sous le préau est efficace et a eu les effets escomptés sur le rangement des classes à ce point de regroupement. De plus, la prise en compte des élèves en situation de handicap « lourd » est à anticiper le plus possible, il faut être attentif pendant cet exercice (rôle essentiel des AESH).

Exercice PPMS :

Prévu le 17 octobre 2024 dans l'après-midi, organisé en conséquence (information aux familles, aux élèves...) suite à la demande académique, il a finalement été annulé le matin même par les services académiques et reporté à plus tard à cause des inondations survenues sur la Haute-Loire ce jour-là. Cette décision a permis l'évacuation de certains élèves de l'école concernés par les inondations de manière sereine tout au long de cette journée.

Hygiène :

Il est relevé que la couleur de l'eau du robinet change de plus en plus fréquemment sur l'école : elle devient marron, prend en tout cas une couleur foncée. Les consignes des enseignants sont alors de ne pas

consommer cette eau, ce qui oblige les classes à utiliser les bouteilles du PPMS qui sont dès lors vite épuisées. La Mairie s'engage à les remplacer.

M. Boyer explique qu'il n'y a aucun risque sanitaire et que l'eau est testée régulièrement par les services mandatés. Il précise que la conduite rue du Brouilli est vieille et vétuste, en bout de ligne. Elle fait partie d'une opération de renouvellement des conduites d'eau déjà programmée et gérée par la communauté de communes car c'est une compétence communautaire en lien avec la mairie d'Aurec. Cette canalisation est une des priorités. La mairie fournira et renouvellera le stock de bouteilles d'eau sur demande des enseignants.

IX/ Évaluations nationales, projet d'école, formations du personnel

Les CP et CE1 avaient l'habitude de ce moment en début d'année scolaire, les CM1 ont été ajouté l'an dernier et cette année elles ont été étendues à tous les niveaux. La maîtresse E du RASED est venue en renfort pour faire lire les élèves en face à face. Ces évaluations demandent une certaine organisation au sein de la classe. Les réponses des élèves sont ensuite saisies informatiquement. Elles sont fournies par l'institution et toutes les écoles ont les mêmes supports. Elles permettent de voir quelles sont les difficultés de nos élèves et de travailler sur les compétences qui ne sont pas acquises. A la suite de ces évaluations, le projet d'école pourra être révisé.

Les enseignants se forment tout au long de l'année en français en participant à la « constellation français ». Ils travailleront en partenariat avec l'école de Beauzac pour cette formation.

X/ Projets des classes pour l'année

Projet de l'école :

Fresque : les enseignants et les élèves sont ravis de ce projet. Le résultat est très beau. L'aide des AESH a été précieuse pendant sa réalisation. Le graffeur est aussi content de son intervention au sein de l'école. Les élèves délégués seront interviewés

vendredi 8 novembre pour le bulletin municipal, ils pourront exprimer leur ressenti face à cette œuvre qu'ils ont eux-mêmes créée. C'est un projet qui tenait à cœur aux élèves depuis des années via le conseil des élèves (délégués des classes) et qui a pu être réalisé cette année et créera, entre autre, un lien entre les générations passant sur le site de l'école primaire.

Cross solidaire : les élèves se sont entraînés tout au long de la période 1 en course longue. Cette année le partenariat a été reconduit avec Action contre la Faim. Les grands ont pu encourager les plus petits et inversement. C'est un projet fédérateur au sein des classes et de l'école, il est d'ailleurs intéressant de le faire en début d'année scolaire dans le but de créer du lien entre tous les élèves. Les dons sont en cours et les parents sont remerciés pour leur participation à plusieurs niveaux: aide à la sortie, présence lors du cross, dons à l'association...

École et cinéma : les élèves iront au cinéma trois fois dans l'année. Au cours de cette période ils visionneront : « En sortant de l'école », une série de courts métrages, la semaine du 18 au 22 novembre.

Festival du livre : des livres seront exposés au sein de l'école et les parents pourront venir les voir avec leur enfant le vendredi soir et commander s'ils le désirent.

Journée contre le harcèlement : présentation de la boîte à aide par les CM2 au sein des classes. Les enseignants relèvent la boîte tous les jours et gèrent les problèmes en utilisant la MPP (Méthode Préoccupation Partagée). De plus le questionnaire

national sera rempli ce jour-là et les suivants par les CE2, CM1 et CM2.

Spectacle de Noël : Val Grangent sera cette année au programme pour toute l'école avec un financement du SOU des écoles pour le spectacle et de la coopérative scolaire pour le transport, pas de participation demandée aux familles donc.

Projet des classes :

CM2 :

Intervention du gendarme: sensibilisation à internet et aux réseaux sociaux, les élèves et les parents doivent signer une charte. Quinze jours plus tard, ils passeront le permis internet. Les CE2 ont lu le permis piéton et passeront une épreuve.

Tri sélectif: intervention de Mme Masson de la communauté de communes sur le tri et le recyclage des déchets.

Don du sang: programmé pour le mois de janvier avec l'association aurécoise du Don du sang, pour sensibiliser les élèves à la solidarité et à la science.

Séjour à Sainte-Enimie du 5 au 9 mai 2025: la présentation aux familles de ce séjour pédagogique de cinq jours et quatre nuits a été faite, les élèves vont pouvoir le préparer toute l'année sur le thème : sport, nature et vivre ensemble.

D'autres projets viendront ponctuer les apprentissages tout au long de l'année, ils seront présentés dans les conseils d'école à venir.

CM1 :

Cycle vélo: celui-ci est programmé pour la deuxième partie de l'année.

Chorale des CM1: le projet est lancé avec des répétitions hebdomadaires

Visite au Puy-en-Velay : programmée en fin d'année scolaire
D'autres projets viendront ponctuer les apprentissages tout au long de l'année, ils seront présentés dans les conseils d'école à venir.

CE2 et CE1 :

Projet Ardèche : il est lancé cette année et les points d'orgues en seront les visites à l'Aven d'Orgnac et celle de la grotte Chauvet avec des ateliers... Ceci les 22 et 23 mai 2025.

Projet Cartes Postales CE2 : l'objectif est d'envoyer une carte postale dans une école de tous les départements français afin de tous les découvrir et de créer du lien avec les autres classes.

Dumiste et chorale : les répétitions ont débuté et aboutiront à une représentation au mois de juin.

Projet Incorruptibles : une fois par mois découverte d'un album à la médiathèque d'Aurec. A la fin de l'année, les élèves choisiront le livre qu'ils auront préféré lors d'un vote.

CP :

Projet incorruptibles : une fois par mois découverte d'un album à la médiathèque d'Aurec. A la fin de l'année, les élèves choisiront le livre qu'ils auront préféré lors d'un vote.

D'autres projets viendront ponctuer les apprentissages tout au long de l'année, ils seront présentés dans les conseils d'école à venir.

XI/ Points divers

Rien n'a été signalé de différent de ce qui était prévu d'aborder. Il est cependant relevé que la commission restauration scolaire aura lieu le 5 décembre et que les parents auront des remontées à y réaliser.

Le directeur remercie toutes les parties pour leur investissement dans la vie de l'école.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 19h48.

Secrétaire de séance
Mme Potus-Pessemesse

BERNE Julien
Enseignant, directeur d'école

